



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

permis de conduire

Question écrite n° 106350

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer sur le déroulement de l'examen du permis de conduire. Il pourrait être opportun de sensibiliser les personnes (le plus souvent des jeunes adultes) se présentant à l'examen du permis de conduire sur la problématique de la violence routière en leur montrant des reportages à vertu pédagogique et dissuasive. Aussi, il souhaiterait connaître sa position relativement à cette proposition.

Texte de la réponse

L'éducation à la sécurité routière est, dès l'école maternelle, un domaine d'action et de réflexion qui vise à développer dès le plus jeune âge des comportements civiques, responsables et respectueux des règles. Les reportages à vertu pédagogique et dissuasive auxquels il est fait référence sont régulièrement développés et diffusés sur tous les médias (télé, radio, internet, affichage, ...) afin de renforcer les différentes actions de sensibilisation aux dangers de la route. Ainsi, les grands thèmes de sécurité routière tels que l'alcool au volant, la vitesse, le port de la ceinture à l'arrière, la vie après l'accident, la sécurité des hommes sur les chantiers ou encore l'évolution du permis de conduire sont abordés. Toutefois, ce type de support n'est pas toujours le plus adapté, notamment lors de la formation initiale au permis de conduire et il appartient aux enseignants de la conduite et de la sécurité routière de choisir les outils les plus efficaces pour leurs élèves. Par ailleurs, les établissements d'enseignement qui participent à l'opération du permis à 1 euro ont signé avec l'État une charte de qualité de service les engageant, notamment, à dispenser des cours théoriques exposant les grands thèmes de la sécurité routière (prévention des risques liés à l'alcool et aux stupéfiants, à la vitesse, au défaut de port de la ceinture, ...) indépendamment des exercices ou tests qui pourraient être proposés par ailleurs, à titre de préparation à l'épreuve théorique générale de l'examen du permis de conduire.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 106350

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : transports, équipement, tourisme et mer

Ministère attributaire : transports, équipement, tourisme et mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 octobre 2006, page 10549

Réponse publiée le : 16 janvier 2007, page 653